

Zeitschrift: La musique en Suisse : organe de la Suisse française
Band: 3 (1903-1904)
Heft: 53

Artikel: La fatalité
Autor: Smith, Paul
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1029796>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

toujours son niveau, pour peu qu'elle parvienne à se frayer un passage. Tant qu'elle ne trouve pas d'issue, elle demeure captive, ignorée, et murmure tristement, loin de la clarté du jour ; mais que la terre soit creusée, que les rochers soient brisés, que la pioche ou la sonde arrive jusqu'aux régions où elle bouillonne, alors vous la voyez s'élancer rapidement, victorieusement en gerbe majestueuse et puissante. Eh bien ! le talent inconnu est comme l'eau qui coule dans les entrailles de la terre : il peut ne jamais trouver le moyen de se produire, mais une fois qu'il s'est produit, nulle force humaine ne l'empêche d'atteindre sa hauteur.

Si le talent ne va pas plus haut et plus loin, c'est qu'il a en lui-même quelque chose qui le retient, c'est que la grâce efficace ne lui a été départie que jusqu'à un certain point et avec une certaine réserve.

Singulier mystère que celui d'une vocation d'artiste !

Le premier symptôme de cette vocation est l'irrésistible besoin de chercher des émotions, en pratiquant l'art soi-même, et de communiquer à d'autres ses propres émotions.

Mais hélas ! pourquoi ces deux facultés ne sont-elles pas toujours et nécessairement co-relatives ?

Pourquoi n'a-t-on pas dans sa propre émotion le juste criterium de l'émotion que les autres doivent éprouver ?

Soit que l'artiste compose, soit qu'il chante ou joue d'un instrument, il cherche d'abord à se satisfaire lui-même ; il a en lui-même une certaine mesure d'effet qu'il consulte sans le vouloir, et quand il y est arrivé, il s'arrête sans le vouloir encore : il aurait beau faire, il ne pourrait la dépasser. C'est un malheur si cette mesure particulière ne se trouve pas être la mesure générale.

De là vient que souvent l'artiste se plaît beaucoup à lui-même et ne plaît qu'à peu de gens ou à personne.

De là vient qu'il ne comprend pas pourquoi ce qui le charme, l'enchanté, le ravit, n'exerce pas autour de lui le même prestige.

Il est profondément ému, et autour de lui tout reste calme et froid.

Il pleure, et ses larmes provoquent le sourire.

Il rit, plaisante, et son badinage n'excite que l'ennui.

Fatalité !... Fatalité !...

Oui, sans doute ; mais, bien examinée, bien étudiée, la fatalité n'est plus que la loi de l'individu, ou, pour parler à la Montesquieu, le rapport nécessaire de son organisation avec les organisations étrangères.

Si les artistes se connaissaient mieux, ils sauraient à peu près la raison de tout ce qui leur advient.

C'est au théâtre que, de toutes les figures de rhétorique, l'apostrophe à la fatalité est la plus banale, et pourtant c'est au théâtre que la justice distributive s'exerce le plus vite, que les rangs se fixent le mieux. L'artiste placé en face du public agit sur lui directement ; nul intermédiaire ne le gêne.

Ecoutez celui-ci, qui se plaint de languir éternellement dans un emploi subalterne, et qui ne s'explique pas le mauvais vouloir de toutes les directions passées, présentes et futures, qui ne sait pas qu'avec de la voix il chante mal, qu'avec de l'étude il n'a pas de talent, que dans les moments les plus sérieux sa physionomie prédispose à l'hilarité la plus expansive.

Concevez-vous, dit-il, qu'on n'écrive rien pour moi, que de misérable bouts de rôle ? Je sais ce que je vaudrais, je sais ce que je puis faire. Si l'on eût écrit pour moi, je n'aurais craint personne... personne, entendez-vous ?

Que répondre à cet homme ? Vous seriez le Misanthrope lui-même que vous n'auriez pas le courage de lui dire crûment son fait et de le désabuser. Vous le renverriez à la fameuse inscription du temple de Delphes : Connais-toi toi-même, qu'il ferait un voyage inutile et ne s'en connaîtrait pas mieux.

Pour les auteurs, pour les compositeurs, c'est la même chose. Tel a de l'invention, de l'abondance, du style, qui n'apporte pas ce gain de nouveauté, d'étrangeté sans lequel l'impression ne saurait être vive : tel apporte l'étrangeté, qui n'a pas le charme sans lequel l'impression ne saurait être bonne. Tel autre encore n'est pas doué de la faculté que de-

mande surtout son époque ; il est sage quand il faudrait être extravagant, extravagant quand il faudrait être sage. Haydn est venu à son heure, Beethoven à la sienne.

Enfin, il y a une dernière fatalité inhérente à l'artiste et indépendante de son talent, c'est son caractère.

Le caractère est un grand auxiliaire du talent ; il sert beaucoup à tenter les premiers pas, à lever les premiers obstacles.

Quand on a un immense talent, on réussit malgré son caractère ; mais on réussit plus aisément, plus vite, on se maintient plus longtemps et avec moins d'efforts, quand le caractère et le talent sont en harmonie.

La nature a tracé autour de chaque être un cercle magique avec défense expresse de le franchir, soit pour le travail, soit pour le succès, sous peine de douleur ou de ridicule. Selon que le cercle est plus ou moins grand, on dit que vous avez plus ou moins de génie.

Voilà en résumé toute ma théorie sur la fatalité.

Si elle contrarie ceux qui, croyant n'avoir pas rempli leur destinée, se flattaient d'en avoir trouvé une bonne excuse, elle rassurera ceux qui se sentent la force et le courage d'aller en avant.

Paul SMITH.

~~~~~

## La Formation d'un Syndicat des artistes musiciens à Genève.

Les musiciens ont, constamment besoin d'harmonie — non-seulement d'harmonie musicale, mais aussi d'harmonie sociale. — Ils l'ont prouvé en créant à Genève un syndicat — dont le but n'est pas le même que celui poursuivi par l'excellente association des musiciens genevois — mais dont le but est d'unir leurs efforts, de rendre leurs revendications plus efficaces, d'améliorer le sort de chacun d'eux par la collaboration de tous : tous pour un, un pour tous, pourrait être leur devise.

Le Syndicat aussitôt formé, a affirmé sa vitalité : plus de 87 musiciens d'orchestre se

sont réunis en peu de temps et ont obtenu aide et protection de la part de la Fédération française des artistes musiciens, une société très puissante dont MM. Bruneau et Charpentier sont présidents.

Le Syndicat de Genève, grâce à cette protection et à ses relations avec l'étranger, va procurer des débouchés à ses membres et leur permettra de trouver du travail sans passer par des sous-traitants ou des agences : c'est là un résultat important.

Au point de vue artistique, les conséquences de la formation d'un syndicat sont excellentes.

La création d'un grand nombre de débouchés permet le renouvellement des artistes.

L'amélioration des salaires ne peut qu'influer heureusement sur la qualité des musiciens.

Voilà donc une œuvre utile, un exemple à suivre.

Les artistes musiciens d'orchestre de Genève ont les premiers en Suisse, affirmé le principe de solidarité qui doit les unir ; leur appel doit être entendu ; que dans toutes les villes de la Suisse qui possèdent des orchestres les artistes fassent de même. Qu'ils créent des syndicats pour défendre leurs droits afin que dans un temps proche on puisse créer la Fédération suisse des artistes musiciens ; qu'ils comprennent la nécessité qu'il y a de lutter ensemble et de se soutenir les uns les autres dans une voie qui leur est commune. Ils auront alors fait œuvre utile et efficace et ils seront les premiers à en récolter les fruits.

M. GUINAND.

~~~~~

Franz Liszt

Pendant son séjour à Genève en 1835-1836.

Coup d'œil sur sa vie et ses œuvres

par

H. Kling, Professeur au Conservatoire de Genève.

Dans la première moitié du 19^{me} siècle deux musiciens aussi prodigieux par le talent musical que par leur virtuosité extraordinaire et éblouissante ont fait l'étonnement du